



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

restaurants

Question écrite n° 129237

Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la campagne de communication actuellement menée par une grande chaîne de restauration spécialisée dans la vente de moules. En effet, cette enseigne affiche désormais, sur la carte de ses restaurants, un slogan selon lequel « un kilo de moules émet 100 fois moins de CO2 qu'un kilo de viande de veau et 40 fois moins qu'un kilo de viande de boeuf ». Cette annonce surprenante, qui vise manifestement à culpabiliser les amateurs de viande, a suscité une vive émotion chez les éleveurs bovins. Ceux-ci dénoncent tout d'abord l'absurdité d'une telle comparaison : si le client pourra « consommer » effectivement pour un 1 kilo de moules (75 % de ce poids étant constitué par les coquilles !), il est peu probable qu'il déguste 1 kilo de viande dans un repas, la portion moyenne d'un faux-filet servi dans cette chaîne de restauration étant de 250 grammes... Par ailleurs, les chiffres avancés pour établir cette comparaison, censés provenir de l'Ademe, sont en totale contradiction avec une étude réalisée par ce même organisme en 2005 et confirmés par un rapport de 2011 émis par l'institut de l'élevage. Ainsi, l'équivalent carbone par tonne de carcasse indiqué dans le communiqué en question est quatre fois supérieur aux chiffres de l'Ademe pour ce qui concerne le veau et près de trois fois supérieur pour ce qui concerne le boeuf. Enfin, l'empreinte carbone des moules, affichée à 400 grammes par kilogramme, ne semble provenir d'aucune étude officielle. En conséquence, il lui demande quelles mesures pourraient être prises pour garantir une information fiable des consommateurs et éviter de jeter injustement le discrédit sur la filière de l'élevage bovin, déjà confrontée à de nombreuses difficultés.

Données clés

Auteur : [M. Alain Rodet](#)

Circonscription : Haute-Vienne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129237

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1760

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)